



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION**

**PRÉSENTATION DU RAPPORT CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UN CORPS  
DE POLICE AUTONOME SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE  
SAINT-CONSTANT**

Dans un objectif de toujours offrir les meilleurs services, au meilleur coût tout en respectant autant la capacité que la volonté de payer de ses citoyens, le Conseil municipal a octroyé un mandat à la firme Gestion Jean Bourdeau inc., dans le but d'analyser les options pour la Ville de Saint-Constant en ce qui concerne les services de police sur son territoire.

Selon les conclusions du consultant, la solution optimale pour la Ville de Saint-Constant est de mettre en place un service de police autonome pour répondre davantage aux besoins de la population sur son territoire. Cette option permettra d'offrir des services de proximité aux citoyens. Nous vous invitons donc à participer en grand nombre à ces assemblées de consultation pour en savoir davantage sur ce projet.

Jean-Claude Boyer, maire

Deux (2) assemblées de consultation auront lieu afin de présenter à la population le projet de la Ville de Saint-Constant de remplacer le corps de police desservant actuellement son territoire.

**Dates : Mardi 7 mai 2019 et jeudi 16 mai 2019**

**Heure : 18h30**

**Lieu : Pavillon de la biodiversité au 66, rue du Maçon**

Le corps de police projeté remplacera et offrira les services actuellement assumés par la Régie intermunicipale de police Roussillon en vertu d'une entente intermunicipale. Les services qui seront offerts comprennent notamment la surveillance du territoire et la réponse aux appels de la population en vue de maintenir la paix et l'ordre. De plus, ils comprennent l'application de la réglementation municipale et des mesures d'urgence, de même que des services de gendarmerie, de soutien et d'enquête au niveau requis par la loi.

Le Conseil de Ville, sous la recommandation de la direction générale, a octroyé à la firme Gestion Jean Bourdeau inc., consultante spécialisée en sécurité publique, un mandat afin qu'elle procède à une étude de faisabilité quant aux différentes avenues possibles. Un représentant de cette société sera présent lors des assemblées pour répondre aux questions.

À court terme, pendant sa mise en place, la création du service municipal de police sera réalisée à un budget similaire à celui versé par la quote-part de Saint-Constant à la Régie intermunicipale de police Roussillon et ce, pour un service bonifié;

Tout citoyen aura l'opportunité de présenter ses commentaires lors de chacune de ces assemblées et/ou de les transmettre par écrit à la greffière de la Ville de Saint-Constant, Me Sophie Laflamme, au 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant, J5A 2G9 [greffe@saint-constant.ca](mailto:greffe@saint-constant.ca) au plus tard le 31 mai 2019 (inclusivement).

Donné à Saint-Constant, ce 29 mars 2019.

Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice des affaires juridiques